



Equipe de Prévention

SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

RAPPORT D'ACTIVITE 2010

ASSOCIATION « LE CHEMIN »

51 Rue Edouard Michel

24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES

Tél : 05.53.46.31.04 Fax : 05.53.46.31.06

Mail : ass.lechemin@orange.fr

Le mot de la Présidente...

« Beaucoup de changements en cette année 2010, qui nous permettront, je l'espère, d'aller de l'avant, pour que notre Association prenne toute sa place dans le rôle qui lui est donné ».

Madame Pierrette DARRIERE,

Présidente de l'Association « le Chemin ».

Le mot du Directeur...

Depuis ma prise de fonction en Janvier 2010, j'ai souhaité contribuer à redonner au service de prévention spécialisée de l'Association « le Chemin », toute la place qu'il mérite, au regard de son histoire, des compétences humaines dont il dispose, et des enjeux auxquels il est confronté dès aujourd'hui, et les contraintes de demain. Ce projet que je porte avec l'ensemble de l'équipe, et piloté par les membres du Conseil d'Administration, s'inscrit dans une démarche participative, responsable et visionnaire, anticipant les réalités futures, au service de la réalisation du projet Associatif, au bénéfice des habitants de l'agglomération Périgourdine.

Monsieur Cédric NEY,

Directeur du service de Prévention Spécialisée.

L'ASSOCIATION « LE CHEMIN »

HISTORIQUE

A l'initiative des deux conseillers généraux de Périgueux centre et ouest, les statuts de « l'Association de prévention des cantons de périgueux centre et ouest » sont déposés.

L'Assemblée Générale constitutive de l'Association « le Chemin » se tient le 24 Octobre 1996. Le conseil d'administration est alors composé de trois collèges :

- Collège des élus (conseillers généraux des deux cantons, représentants des mairies de Chancelade, Coulounieix-Chamiers, Marsac sur l'Isle et Périgueux) ;
- Collège des associations (comités de quartier, Amicales laïques, Associations de locataires) ;
- Collège des personnes qualifiées (C.C.A.S., D.D.S.P., P.J.J., C.A.F.).

Cette nouvelle association intègre alors les sept membres du club de prévention spécialisée du quartier du Gour de l'Arche, créé à l'initiative d'un groupe d'habitants en 1979, dont le proviseur du collège Anne Franck. Ce service, alors géré par le F.L.J.E.P. (Foyer des Jeunes et d'Education populaire), comporte plusieurs sections d'animation. Un comité de gestion gère directement le club, émanation du Conseil d'Administration du Foyer laïque. Cette instance de régulation pédagogique et administrative est composée d'une dizaine de personnes. Une place importante est dévolue aux habitants du quartier, potentiellement bénéficiaire direct ou indirect de l'action de prévention spécialisée, circonscrite alors au seul quartier du Gour de l'Arche.

En 1988, l'équipe est composée de trois éducateurs spécialisés. L'activité se concentre sur de l'aide aux devoirs (une équipe composée de bénévoles et de vacataires), la mise en œuvre de camps et d'animations collectives, des accompagnements individualisés, ainsi que des multiples activités sportives (embauche d'un éducateur sportif). En 1996, la création de l'Association « le Chemin » permet une extension du territoire d'habilitation à l'ensemble des Cantons de Périgueux Centre et Ouest.

LES VALEURS ASSOCIATIVES

Les valeurs fondatrices du Chemin constituent le cadre général et théorique à la réalisation de ses objectifs et à la mise en œuvre de ses missions, dans le souci permanent de mettre la personne accompagnée au centre de l'action. Les actions socio-éducatives servent l'ambition de promouvoir un ensemble de convictions qui puisent leurs origines dans les mouvements d'éducation populaire.

Les valeurs associatives visent à promouvoir :

- Le droit à la dignité humaine ;
- Une justice sociale ;
- Le principe de laïcité ;
- Une citoyenneté active et participative ;
- L'autonomie des personnes dans leur environnement ;
- L'intégration des personnes et prévenir toutes formes d'exclusion.

L'ensemble des valeurs et des finalités portées par le projet Associatif doivent s'inscrire dans l'application et la mise en œuvre du projet de service, dans un souci permanent de promotion d'une action éducative de qualité. La personne accompagnée va ainsi être placée au centre de toutes les intentions et les dispositifs de l'institution.

En outre, l'Association s'engage fermement à promouvoir une démarche d'évaluation continue de la qualité des prestations qu'elle délivre et de la pertinence des supports qu'elle actionne. Ce travail est construit au plus près des réalités du public accompagné, afin de garantir une réadaptation permanente des actions éducatives aux réalités sociales, et à l'environnement de vie des personnes.

LES INSTANCES ASSOCIATIVES ET LEUR COMPOSITION

L'Association est constituée de diverses instances légales comme suit :

Le bureau

Présidente :	Pierrette DARRIERE	Chef d'Etablissement scolaire en retraite
Vice-présidents :	Noëlle FISCHER	Comptable
	André LAPOUGE	Directeur de CMPP en retraite
Secrétaire :	Colette FRAGIONE	Institutrice en retraite
Secrétaire-Adjointe :	Sylvette RIPOLL	Retraitée
Trésorière :	Dominique CROUZAL	Educatrice Spécialisée dans un IME
Trésorier-Adjoint	Serge LEFEUVRE	Président de l'Amicale des Locataires de Chamiers, Agent municipal

Le conseil d'Administration

Aurélie BLANCHET,	Elue Mairie de Coulounieix-Chamiers, Infirmière
Alain CHASTENET,	Elu Mairie de Marsac s/ l'Isle,
Françoise LIABOT,	Elue Mairie de Chancelade,
Anne KARASSEFF,	Mairie de Périgueux,
Cathy TYTGAT,	CCAS Mairie de Périgueux,
Sylvie DUPEYRAT	Amicale Laïque de Chancelade, retraitée
Michel SERRE	Président du Comité de Quartier du Toulon, retraité
Marie-Claire SARLANDE	Personne qualifiée, professeur
Frédéric MARCHAND	Personne qualifiée, C.P.E.
<u>Membres consultatifs :</u>	
Mireille BORDES	Conseillère Générale
Jean-Paul DAUDOU	Conseiller Général
Guy HUSS	Educateur à la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Le service de Prévention Spécialisée

Le cadre d'intervention

Le club de prévention spécialisée « le Chemin » s'inscrit, d'une part dans un cadre légal et réglementaire, d'autre part dans une convention de financement avec l'autorité de tutelle et de tarification : le Conseil Général de la Dordogne. Ce cadre de fonctionnement définit le secteur géographique d'intervention et de façon plus précise, les caractéristiques du public ciblé.

La prévention spécialisée s'inscrit dans un cadre de référence multiple, qui se décline graduellement, du texte législatif, en projet associatif, puis de service, et enfin, en projet d'accompagnement des publics.

Le texte législatif

La prévention spécialisée se situe dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance relevant des compétences des Départements depuis les lois de décentralisation. Elle est soumise, en application de l'ordonnance du 1^{er} décembre 2005, à la réglementation relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux instituée par la loi du 2 janvier 2002, excepté certaines dispositions incompatibles avec ses spécificités.

Elle continue de reposer sur des principes d'actions définis, antérieurement, par les circulaires d'applications qui ont suivi la publication de l'arrêté interministériel du 4 juillet 1972, portant reconnaissance, par l'Etat, des interventions de prévention spécialisée. Les actions de prévention spécialisée s'inscrivent de façon spécifique, en application de la loi du 5 Mars 2007 réformant la Protection de l'enfance, dans les actions de prévention de l'inadaptation sociale devenue, par la volonté du législateur, un axe majeur de la Protection de l'enfance.

Elle est constituée légalement sur la base de la combinaison des articles L 121-2 et 221-1-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

La convention

Le Conseil Général de la Dordogne a établi une convention avec l'Association « Le Chemin » signée en Annexe III à la délibération n° 09-136 du 23 Janvier 2009. Ce document précise l'objet de la convention, ainsi que les modalités de sa mise en œuvre. Un document cadre de la prévention spécialisée en Dordogne a également été élaboré afin de fixer des objectifs communs à l'ensemble des associations exerçant des missions identiques sur le territoire départemental.

Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), service non personnalisé du Département, organise, en application de l'article L 221-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles.

Ces actions, déléguées aux Clubs de Prévention, peuvent se décliner en actions éducatives tendant à faciliter une meilleure insertion sociale des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu. Elles sont menées en collaboration avec les services sociaux, les groupements et établissements socio-éducatifs et culturels, et supposent la libre adhésion des usagers.

Afin d'assurer ces missions, chaque Club de Prévention établit, en concertation avec l'administration départementale, des objectifs annuels. Ces objectifs sont déclinés sur une convention, qui en outre, conformément au décret n° 2001 du 6 juin 2001, détermine le montant de la participation financière du département.

Cette convention détermine également la forme des actions mises en œuvre, la procédure d'évaluation et d'objectifs, la durée et la date d'effet, les modalités de reconduction, les conditions générales, les clauses financières, la clause de résiliation, et enfin le règlement des litiges.

Cette convention lie le Conseil Général de la Dordogne et l'Association « Le Chemin » pour la réalisation des objectifs, préalablement définis, puis évalués, et enfin réajustés au regard des évolutions diverses (législatives, problématiques, territoire...). De surcroît, et afin de préciser ces différentes conditions, un travail autour de l'élaboration d'un document cadre de la prévention spécialisée en Dordogne, véritable charte des bonnes pratiques professionnelles, a été finalisé en 2009. Ces précisions font suite, notamment, aux modifications législatives engendrées par les lois du 5 Mars 2007.

La charte

Ce document cadre a pour objectif de définir les missions confiées par le Conseil Général de la Dordogne aux associations de prévention spécialisée. Il a été élaboré et approuvé par l'ensemble des acteurs. Il fixe pour chaque association les conditions de réalisation de cette mission, et les moyens mis à disposition. Il précise notamment :

- » Le territoire géographique de compétence ;
- » Les objectifs et axes de travail ;
- » Les moyens en personnels autorisés et financés par le Conseil Général.

Ce document réaffirme le caractère spécifique de la prévention spécialisée à l'égard des établissements et services sociaux et médico-sociaux décrits dans la nomenclature de la loi 2002-2 du 2 Janvier 2002, en raison de la singularité de l'approche éducative et sociale.

- Le cadre réglementaire et conventionnel ;
- Les objectifs de la prévention spécialisée ;
- Le public « cible » ;
- Les caractéristiques de l'action de prévention spécialisée ;
- Le partenariat ;
- Les pratiques professionnelles et la déontologie ;
- Les modalités de l'intervention ;
- L'évaluation.

Cette démarche d'évaluation doit être cohérente, logique et rigoureuse. Elle doit s'appuyer sur une méthodologie soucieuse de permettre une lisibilité optimum ainsi qu'une meilleure visibilité des pratiques professionnelles, en vue notamment, de favoriser la compréhension par les élus et les différents acteurs et partenaires, des actions menées par la prévention spécialisée. Cette démarche doit permettre de mettre également en exergue la pertinence de ce mode d'intervention sociale sur les territoires. Ainsi, l'évaluation doit s'inscrire dans les fondements même des pratiques professionnelles.

Le projet de service

L'association, considérant que toute action s'inscrit dans un contexte et un territoire qui définit les objectifs et modes d'intervention à l'échelle locale, a décliné les objectifs précédemment exposés. Ainsi, ils précisent :

- La primauté de la prévention des marginalisations sur la prévention de la délinquance ;
- La réalisation d'actions d'animation à condition qu'elles s'inscrivent dans un objectif de travail social ;
- Le positionnement affirmé et institutionnalisé de l'action de santé publique au sein de l'association ;
- La volonté d'influer sur le positionnement des acteurs institutionnels, par l'expression de besoins sociaux jugés insatisfaits.

Les objectifs opérationnels du projet de service, qui s'appuient sur une parfaite connaissance des publics et des territoires, sont également définis ainsi :

- Nécessité d'entrer en relation le plus précocement possible avec les publics marginalisés ou en voie de marginalisation ;
- Les accompagner dans leurs tentatives de résolution des difficultés recensées et la réalisation de leurs projets ;
- Dynamiser ce public et/ou son environnement familial à travers la réalisation d'actions collectives diverses ;
- Impulser la création et/ou participer à l'animation des dispositifs et réseaux partenariaux, dans le respect des principes de la prévention spécialisée ;
- Soutenir et sensibiliser les autres professionnels et les différentes structures, aux particularités du contact de ce public.

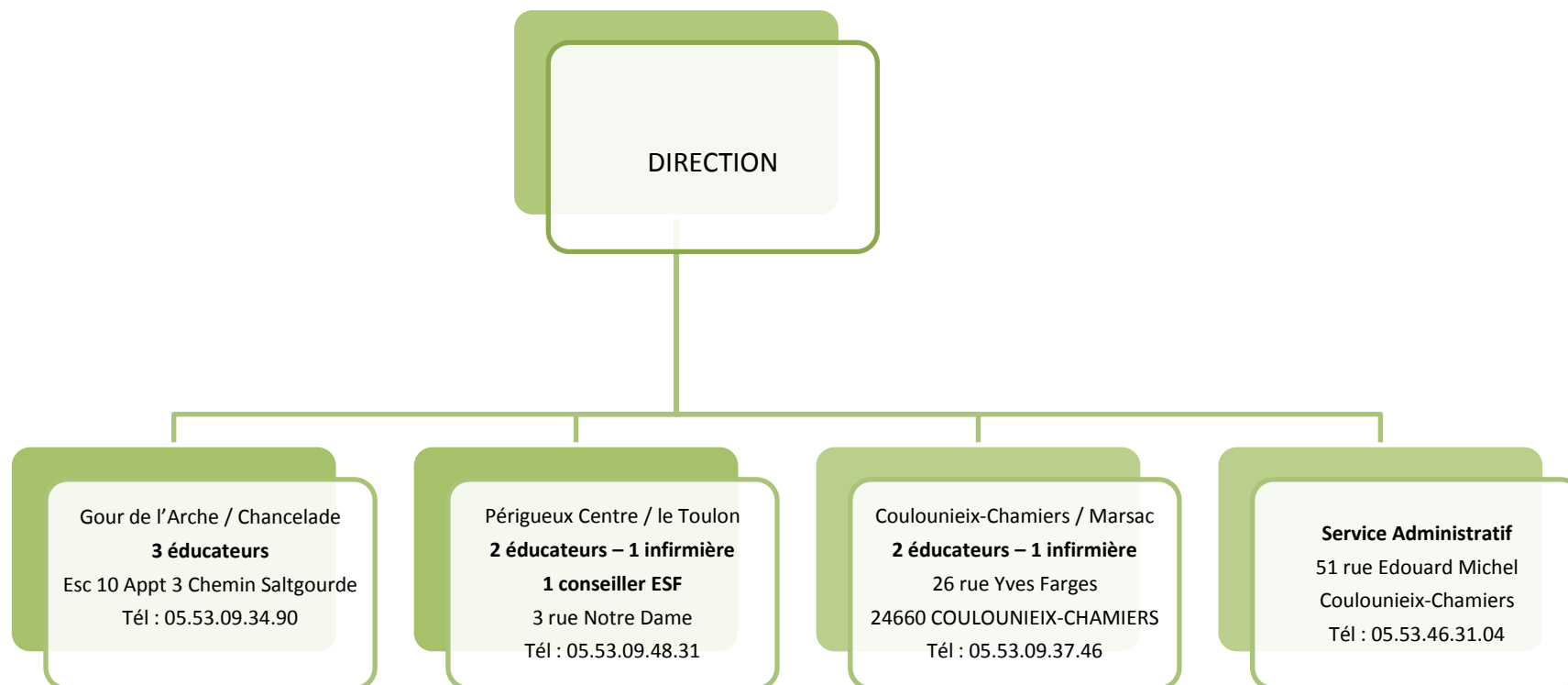
Le projet de service actuel étant arrivé à l'échéance de sa durée de validité, il va nécessairement faire l'objet d'une refonte au cours de l'année 2011, dans le cadre d'une démarche participative de l'ensemble de l'équipe du service, afin de garantir une réflexion en profondeur, et de permettre sa meilleure appropriation par chacun des professionnels.

L'organisation du service

Le service de prévention spécialisée de l'Association « Le Chemin » est en cours de réorganisation depuis plusieurs mois. Une réflexion est menée en profondeur, afin de mieux adapter le système actuel, non seulement à la réalisation de la mission, mais également aux enjeux actuels et futurs qui le contraignent.

Ainsi, le projet de service rénové, qui déclinera de façon opérationnelle les valeurs et les choix de la politique Associative, permettra d'en définir des contours plus précis, mieux adaptés et plus efficaces.

L'Organigramme



Le siège administratif

L'association a disposé pour 2010 de trois personnels, représentant en E.T.P. (Equivalent Temps Plein) :

- 0,8 E.T.P. de secrétaire-comptable ;
- 0,5 E.T.P. de secrétaire ;
- 1 E.T.P. de Directeur.

Le siège administratif du service de prévention spécialisée se situe dans les anciens ateliers municipaux de la ville de Coulounieix-Chamiers. Ce site dont le prix de location reste très modeste, présente plusieurs inconvénients de fonctionnement. Ainsi, un projet de déménagement a été construit, afin de permettre à l'Association de se repositionner sur la ville principale, Périgueux, le cœur de son territoire d'habilitation. Un P.P.I. (plan pluriannuel d'Investissement) a été proposé au Conseil Général de la Dordogne avec le Budget prévisionnel 2011. L'« effet report » sur la subvention en 2013 de cet achat, ne semble pas acceptable pour le Conseil Général, en l'état actuel des finances départementales.

Le déménagement du siège du service restant une priorité stratégique, l'Association va s'engager pour une location. L'accroissement des charges liées aux nouveaux frais de structure seront couvertes par les réserves d'investissement réaffectées en couverture de B.F.R. (Besoins en Fonds de Roulement).

La sectorisation de l'équipe

Le personnel éducatif est affecté sur des zones d'interventions préférentielles. Cette sectorisation de l'action éducative de prévention spécialisée se justifie par la nécessité pour les équipes éducatives d'être bien repérées par les jeunes et les groupes de jeunes, les habitants du quartier, ainsi que les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Ce travail relationnel du « aller vers » s'inscrit dans une continuité de l'action territoriale, basé sur la présence, la permanence et la confiance. Pour autant, l'ensemble de l'équipe éducative peut être amené, par principe, à intervenir sur l'ensemble du territoire d'habilitation.

Coulounieix-Chamiers

L'équipe est constituée :

- 2 E.T.P. d'éducateur spécialisé (1 femme et 1 homme);
- 0,5 E.T.P. d'infirmière.

La composition de l'équipe des éducateurs du secteur de Coulounieix-Chamiers, a évolué au cours de l'année 2010. En effet, un des éducateurs « historique » du service (présent depuis la création du Foyer Laïque) a fait valoir ses droits à la retraite, et a quitté l'Association au 1^{er} Octobre. Il a été remplacé par un éducateur spécialisé dès le 1^{er} juillet, permettant ainsi un temps de présence commun, afin de faciliter son intégration, tant au sein de l'équipe, qu'auprès de la population. L'autre éducatrice de l'équipe, qui suivait une formation CAFERUIS en cours d'emploi depuis 2009, a terminé son cycle fin Juin. Elle a ainsi pu retrouver une présence sur son poste de travail à temps plein en milieu d'année.

Par ailleurs, le poste d'infirmière (1/2 temps) de ce secteur lui confère des particularités dans son fonctionnement et dans ses supports de travail et sa méthodologie d'intervention. Cette approche a permis de travailler plus fréquemment l'éducation à la santé des populations des quartiers, particulièrement touchés par ces problématiques.

D'autre part, il est à noter qu'en raison de décisions de la précédente direction, l'équipe a investi de nouveaux locaux sur le quartier du Bas-Chamiers en Mai 2010. Une permanence hebdomadaire a cependant été maintenue sur la Cité Pagot, dans le cadre d'une convention de prêt du local de l' « adulte relais » du centre social de Coulounieix-Chamiers.

Le Gour de L'Arche

L'équipe est constituée :

- 2,5 E.T.P. d'éducateur spécialisé (2 hommes et 1 femme).

Cette équipe présente des particularités dans les compétences associées des personnels éducatifs qui la composent. Investis dans le secteur associatif (sports, musique, médias...), ils présentent une approche complémentaire de leur formation initiale d'éducateur spécialisé, structure de leur pratique professionnelle. Ces particularités se retrouvent dans le choix et l'utilisation des supports d'intervention de leurs actions de prévention spécialisée (travail de rue, chantiers éducatifs, activités éducatives, partenariat...).

Il est à noter que ce secteur, exclusivement constitué d'un seul quartier. La commune de Chancelade rattachée à ce secteur, et qui fait partie du territoire d'habilitation de l'Association, ne bénéficie d'aucune intervention régulière, au regard des besoins repérés actuellement. Un travail de partenariat actif existe cependant, et permet de réaliser notamment des chantiers éducatifs.

Le territoire du quartier du Gour de l'Arche, enclavé, restreint, est bien délimité géographiquement. L'équipe de prévention spécialisée y est extrêmement bien repérée. Le centre social, les équipements sportifs dynamisés par des clubs de sport, et les associations existantes constituent un tissu social fort.

Le centre ville

L'équipe du centre ville :

- 2 E.T.P. d'éducateur spécialisé (1 femme et 1 homme) ;
- 1 E.T.P. de C.E.S.F. (Conseiller en économie sociale et familiale) ;
- 0.5 E.T.P. d'infirmière depuis le 1^{er} Juillet 2010 (financement P.R.A.P.S., ½ temps A.S.D, ½ temps « Le Chemin ») ;
- 1 E.T.P. d'éducatrice spécialisée sur mission ponctuelle (Juillet /Août /Septembre 2010).

L'équipe du centre ville intervient sur un secteur particulièrement vaste et hétérogène (habitat diffus, résidentiel, pavillonnaire ou collectif). Ainsi, la difficulté de cohérence d'intervention est systématiquement posée.

L'équipe est constituée de trois éducateurs spécialisés qui ont été renforcés cet été, et pendant trois mois, par une autre professionnelle, dont la mission était d'assurer un temps de présence et de liens avec les manifestations culturelles de l'agglomération périgourdine. Elle a également assuré le remplacement d'un congé maternité de Novembre 2010 à Avril 2011.

De surcroit, dans le cadre d'un financement P.R.A.P.S., le service bénéficie d'un ½ temps d'un poste d'Infirmière Diplômé d'Etat (I.D.E.), mutualisé avec l'Association A.S.D., coordinateur de la veille sociale 115. Sa mission est cadrée par un cahier des charges précis, et s'articule autour de la promotion de la santé, la lutte contre les risques médicaux et la dynamique territoriale des besoins tant en terme d'outils que de coopération partenariale.

Les autres personnels

L'Association a bénéficié également d'intervenants extérieurs :

- 1 intervenant en analyse des pratiques professionnelles (depuis Mai 2010) ;
- 1 technicienne de surface, employée par l'Association « 3 S ».

Concernant l'analyse des pratiques, les obligations réglementaires de soutien technique des équipes intervenantes auprès de publics en grande difficulté, a été remise en place dès le 1^{er} Mai 2010. Cet outil de travail permet aux équipes, d'une part d'être soutenues face aux situations difficiles qu'elles rencontrent, et d'autre part, engage l'ensemble des salariés qui y participent à questionner leurs pratiques professionnelles et à travailler une cohésion d'équipe. Cette intervention se déroule à raison d'une séance par mois (1 heure et demie). Le coût de cette action essentielle est pris en charge à 50 % par l'A.R.T.E.E.C., dans le cadre d'une action financée par le P.R.A.P.S. ;

L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2010

L'activité du siège

L'activité du siège s'est mise en place au cours des premiers mois de l'année 2010. Le nouveau directeur a voulu mettre en œuvre un projet visant à structurer et développer le service, axé sur 4 plans :

- La mise en place d'un soutien technique aux équipes éducatives ;
- La structuration des outils de travail ;
- La rénovation de l'image du service de prévention spécialisée ;
- L'anticipation sur les besoins et les contraintes à venir.

Le soutien technique

Le soutien technique à l'équipe éducative est une des fonctions principales de la direction. Il permet à l'action éducative de s'inscrire dans un cadre de référence et de trouver toute sa cohérence dans le projet de service.

Les réunions

Ainsi, des réunions de service ont lieu chaque mardi matin. Ce temps est réservé :

- A la transmission des informations générales ;
- Aux échanges sur les situations des jeunes accompagnés ;
- A l'élaboration des projets collectifs ;

- En temps de réflexion sur des sujets transversaux.

Le mardi après-midi est réservé aux réunions de secteur. Elles ont lieu alternativement sur les trois sites éducatifs du service : le centre ville (C.V.), le Gour de l'Arche (G.A.), et Coulounieix-Chamiers (C.C.). Ce temps est plus précisément consacré, soit à l'analyse plus approfondie des accompagnements individuels, soit à la mise en œuvre de projets par un des secteurs.

Des réunions thématiques ont également été mises en place à raison d'une tous les trimestres. Ces temps de travail ont permis de faire venir des partenaires ou des intervenants extérieurs afin d'engager un débat de fond sur le sens et la pertinence de tel ou tel dispositif, au regard de la spécificité d'intervention de la prévention spécialisée.

Les entretiens annuels d'évaluation

La loi impose de mettre en œuvre, annuellement, un entretien d'évaluation de chaque salarié. Cet entretien a pour objet de fixer à chaque professionnel, des objectifs collectifs et individuels pour l'année à venir, après évaluation des objectifs de l'année précédente. Ce travail a été réalisé au début de l'année 2011.

Pour autant, le directeur a reçu, dans les premières semaines après sa prise de fonction, l'ensemble des salariés pour recueillir quelques informations qui ont permis de « faire connaissance » et de fixer le cap pour l'année.

Les temps informels

Au-delà des réunions institutionnelles, des temps d'échanges informels ont été facilités, afin de garantir à chacun, l'accès à l'information dont il a besoin pour réaliser ses missions, dans une dynamique d'équipe positive et aidante.

Les outils de travail

La structuration des outils de travail a été un des objectifs de l'année écoulée, tant sur le plan de l'accompagnement éducatif, que des procédures administratives du siège. Il s'agit en particulier :

- Des fonctions supports : réunions du pôle administratif, procédures internes (procédure d'exécution de la paie, organisation générale,...) ;
- Des supports éducatifs : fiches projets et bilan concernant les chantiers et les actions éducatives diverses.

Soucieux d'accroître les échanges entre les salariés et de faciliter la prise de responsabilité de chacun en fonction de ses prérogatives, le directeur a souhaité mettre en place des moyens de valorisation du travail effectué par les équipes éducatives au quotidien, en favorisant l'approche projet, l'évaluation et les bilans des activités.

Investissement et renouvellement de matériel

L'Association présentait un taux de vétusté proche de 80 %, ce qui traduit une absence de politique de développement et de renouvellement du matériel du service. Ainsi, des investissements ont été réalisés afin de redonner une assise cohérente et efficace à l'outil de travail :

- Achat Clio et revente de l'ancien véhicule ;
- Mise en conformité du matériel informatique ;
- Achat serveur numérique.

Plan de formation

Le B.F.A., budget dévolue à la prise en charge des frais de formation professionnelle et géré par UNIFAF, représente environ 4 000 €. Il a été affecté à la réalisation d'actions de formation permettant une meilleure adaptation aux postes de travail.

La recherche de financement

La direction a fait le choix de consacrer la subvention du Conseil Général prioritairement au financement des charges de salaires et des coûts de fonctionnement de la structure. Le financement du surplus d'activité éducative s'appuyant sur des ressources diversifiées, telles que les C.U.C.S. et le F.I.P.D. inscrivant par la même, l'Association comme acteur important des politiques publiques locales.

L'image du service

Une des priorités de l'année 2010, a été de revaloriser l'image de l'Association auprès des partenaires Associatifs et Institutionnels du territoire, qui avait souffert de la période précédente. Ce travail a permis de faciliter la construction d'un partenariat territorial large et diversifié.

Le développement du partenariat

Conventions de partenariat

M.D.E. (Janv. 2010) Reconduction.

Organisation d'un travail de rue sur le quartier du Gour de l'Arche afin de rapprocher le public jeune de la maison de l'emploi et d'aborder les problématiques d'insertion professionnelle.

Golf public de Périgueux (Janvier 2010) Reconduction.

Mise à disposition des infrastructures du golf de périgueux au profit des jeunes du quartier du Gour de l'Arche accompagnés par l'équipe de prévention spécialisée.

C.E.I.D. (Février 2010) Reconduction.

Organisation d'un travail de rue commun en lien avec les problématiques d'addictions et de comportements à risque.

Le sans réserve ((février 2010)

Intervention sur les temps de concerts et d'évènements musicaux des équipes de prévention spécialisée.

Mission locale de l'agglomération Périgourdine (Mars 2010)

Participation aux groupes d'échange inter professionnels « partenaires premier accueil » en vue de construire des politiques coordonnées et d'échange d'informations diverses.

Epicerie 24 ((Avril 2010)

Orientation et prescription des publics vers l'épicerie solidaire du quartier du Toulon.

A.S.D. (Mai 2010)

Intervention d'une infirmière diplômée d'Etat, à ½ temps sur l'Association de Soutien Dordogne et sur le service de Prévention Spécialisée de l'Association « Le Chemin », sur des missions de promotion de la santé et de lutte contre les comportements à risque.

Périgueux habitat, Mosaique et Ménage service (Juillet 2010) Reconduction.

Construction d'une action au profit des habitants du quartier du Gour de l'Arche visant à mettre en place un service de nettoyage des cages d'escaliers par des habitants.

C.I.J. (août 2010)

Présence, co-construction et dynamisation des temps de manifestations « bouge 2 places »

Boxing club Périgourdin (août 2010)

Participation aux événements organisés par le Boxing club, notamment par le biais des chantiers éducatifs.

G.E.I.Q. 24 (Sept 2010)

Collaboration au repérage des jeunes, orientation et accompagnement vers une insertion professionnelle dans le secteur du bâtiment.

Centre social Coulounieix-Chamiers (Sept. 2010)

Mise à disposition d'un local sur la cité « Pagot » afin d'y organiser des permanences de l'équipe de prévention spécialisée.

Mairie de Coulounieix-Chamiers (Octobre 2010)

Mise à disposition gracieuse d'un éducateur sportif pour réaliser des projets d'accompagnement des population de la commune en priorité.

Centre social « l'arche », Maison de l'Emploi (M.D.E.) et Mission locale de l'agglomération Périgourdine (Nov. 2010)

Organisation d'un travail de rue sur le quartier du Gour de l'Arche afin de faciliter le contact entre les jeunes et les institutions chargées de les accompagner.

ASPTT Coulounieix-Chamiers (Nov. 2010)

Convention de mise à disposition du gymnase de Coulounieix-Chamiers 3 jours par semaine, pour la réalisation du projet animé par l'éducateur sportif de la commune.

Le pari d'un bon départ (Déc. 2010)

Présence régulière sur les temps périscolaires et soutien à l'équipe de bénévoles des professionnels de prévention spécialisée.

Rencontres partenaires

Conseil général de la Dordogne

- Directeur de la DDSP

Présentation de la nouvelle direction et du projet du service qu'elle incarne.

- CDIP

Travail de collaboration autour des procédures départementales de traitement des informations préoccupantes et aux modalités de concours du service de prévention spécialisée, dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance.

- Directeur de l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E)

Travail autour des procédures de mise en œuvre de la mission de protection de l'enfance dans le cadre de la prévention spécialisée et notamment du cas particulier des mineurs en fugue.

D.D.A.S.S.

Bilan 2009 de l'activité du poste d'infirmière (PRAPS) financé jusqu'en Mars 2009. L'intérêt du service de prévention spécialisée pour ce poste a été réaffirmé. Ainsi, la gestion du nouvel exercice budgétaire de ce poste, délégué à l'Association ASD, a été reconsidérée, en intégrant la position de l'Association « Le Chemin ». L'infirmière interviendra donc à hauteur d'un ½ temps sur le service de prévention spécialisée sur des missions spécifiques.

Services déconcentrés de l'Etat

- Préfecture (directeur de cabinet du Préfet) ;
- DDCSPP ;
- DDJS.

Ministère de la justice

- Procureur de la République ;
- Juge d'application des peines ;

SYCOVAP

- Politique de la ville (CUCS) ;
- Atelier santé ville ;
- Participation active aux journées d'élaboration et de réflexion autour de la nouvelle politique territoriale de la ville.

A.S.D.

De nombreuses rencontres ont été organisées afin de travailler sur différents points :

- Le recrutement de l'infirmière I.D.E. a été effectué en totale collaboration entre les deux directions ;
- La question de l'accompagnement des publics errants sur les communes de Périgueux et de Coulounieix-Chamiers, à travers une approche sociale, en adéquation avec les missions et les prérogatives de chacun ;
- La coordination de l'intervention des professionnels des deux équipes dans le cadre de la veille sociale 115.

Les Institutions du territoire :

D.D.S.P.

Partenaires privilégié par excellence, car concourant avec le service de prévention spécialisée aux même missions de protection de l'enfance. Plusieurs thèmes ont été travaillés :

- Procédure F.A.J. ;
- Diagnostic territorial ;
- C.D.I.P. procédure (Février 2010)
- Rencontres inter club + D.D.S.P. (Oct. 2010)
- Travail inter club régulier (procédure, rapport d'activité...)

Mairie de Périgueux

Problématique des jeunes en errance, travaillée autour d'un projet d'une équipe mobile de jour avec le CCAS de Px, l'ASD, la SAFED et le foyer Lakanal.

Mairie de Coulounieix-Chamiers

Problématique des jeunes en errance également, sur la commune.

Mairie de Marsac / l'Isle

Participation à la mise en place des politiques de la jeunesse, et à l'animation des projets autour de l'espace jeune.

Mairie de Chancelade

Partenariat ponctuel permettant la réalisation d'un chantier éducatif chaque année sur le territoire communal.

IUT Périgueux (Juillet 2010)

Un groupe de travail a été organisé afin d'engager la réflexion sur les problèmes de bruits et d'incivilités, ainsi que sur les regroupements « apéro face book ».

C.L.S.P.D. (de Périgueux et Coulounieix-Chamiers)

Plusieurs réunions se sont déroulées sur les deux communes auxquelles la direction a pris part, afin de relayer le message de la protection de l'enfance.

Veille sociale 115

Le service participe aux instances de travail et de coordination du dispositif de « veille sociale », et travaille en lien avec l'ensemble des partenaires.

Périgueux habitat

Une relation partenariale étroite a été construite avec le bailleur social afin de faciliter l'expertise et l'analyse concernant les besoins des populations vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, notamment.

Péribus

Réponse à une sollicitation concernant des actes d'incivilité dans le quartier du Gour de l'Arche concernant des jeunes accompagnés par l'équipe éducative.

Mission locale de l'Agglomération Périgourdine et la Maison de l'Emploi de l'Agglomération Périgourdine

Partenaires privilégiés de la construction des parcours d'insertion professionnelle des jeunes accompagnés.

Protection Judiciaire de la Jeunesse (P.J.J.)

Elle demeure également un interlocuteur fréquent dans le processus d'accompagnement par les équipes éducatives de personnes aux parcours complexes.

Presse

- Sud ouest
- Dordogne libre
- L'écho de la Dordogne
- Radio 103
- France 3

Mais aussi, les Associations :

- La SAFED
- L'APARE
- La Banque alimentaire
- Les Resto et bus du cœur
- Le CEID
- Emmaüs
- Le pari d'un bon départ
- Gribouill'art
- Boxing club périgourdin
- Association « Ménage Service »
- Le Centre social de Coulounieix-Chamiers
- Le Centre social du Gour de l'Arche
- Le Centre social et culturel de Marsac sur l'Isle
- ARTEEC (A.C.I.)
- Nk prod
- All boards family
- Prohitek
- Salle de musique amplifiée « le sans réserve »
- Association Chantier d'insertion (A.C.I.) "3 S »

Formations professionnelles / rencontres

Analyse des pratiques (Mai à Déc. 2010)

L'équipe pluridisciplinaire du service de prévention spécialisée bénéficie depuis Mai 2010, à raison d'1 heure et demie par mois, d'une analyse des pratiques professionnelles. Cette action est co financée par une subvention P.R.A.P.S. gérée par l'Association ARTEEC qui en est à l'initiative.

CPOM pour l'insertion des jeunes en aquitaine 2010 / 2012 (29 Nov. 2010)

Participation sur invitation du conseil régional d'Aquitaine, à la journée de finalisation et de signature du CPOM pour l'insertion des jeunes en Aquitaine, avec la Mission Locale de Périgueux.

Rencontres partenariales politiques de la ville : SYCOVAP (Déc. 2010)

Participation de l'équipe et animation d'un groupe de travail de la direction sur les politiques de la ville de l'agglomération Périgourdine.

Journée château de Neuvic

Journée de l'égalité « en tant que telle » (déc. 2010)

Formation fonds Européens (Pays Quartiers d'Aquitaine)

Formation addictions (BFA)

Conseil Régional d'Aquitaine

La problématique de prise en charge des gratifications des stagiaires de la formation continue.

KPMG

- Regroupement associatif, fusion / absorption, GCSMS ;
- La réforme territoriale (Alain Juppé, Alain Rousset).

Plate forme de recherche en travail social

Présentation de la plate forme de recherche en travail social de l'IRTS de Talence, appui à la réalisation de diagnostics territoriaux et de construction de réponses adaptées aux problématiques locales.

IRTS Talence

- Conférence débat de François Dubet « l'égalité des places, l'égalité des chances » ;
- Conférence
- Rencontre avec Mme Suaux, responsable de la formation continue des diplômés de moniteur éducateur et d'éducateur spécialisée sur la réforme de 2007. Ce travail a été un préalable à la construction d'une réflexion sur l'accueil des stagiaires au sein du service de prévention spécialisée.

Département d'Etudes Juridiques et Economiques (D.E.J.E.) de Périgueux (Université de droit Montesquieu Bordeaux IV.

- Participation à la VAE du diplôme de Licence professionnelle de « Responsable de structures sociales et médico-sociales » à l'université de droit de Bordeaux IV à Talence ;
- Proposition de support de travail pour les étudiants de la licence professionnelle, dans le cadre du projet tutoré pour l'élaboration d'un livret d'accueil des stagiaires de la formation professionnelle en collaboration avec le club de prévention spécialisée « Mosaïque » ;

CNLAPS

- Journée nationale de la prévention spécialisée (directeur + administratrice)
- Assises internationales du travail de rue de Bruxelles 2010 (annulé pour cause de grève des transports) ;
- Travail de rencontres partenariales avec les associations de prévention spécialisée inter régionales (Aquitaine et midi Pyrénées).

SYNEAS

Rencontre départementales du syndicat employeur, afin de faire état de la situation et de l'avancée des négociations concernant la convention collective du 15 mars 1966.

CREAHI Aquitaine

- Assemblée générale et adhésion ;
- Formation « l'évaluation interne dans les établissements SMS »
- Formation « l'élaboration du projet de service des établissements SMS ».

DLA

Mise en œuvre d'une démarche d'accompagnement technique et financier à l'élaboration d'un projet de formation au bénéfice des administrateurs de l'Association.

Maison de l'Emploi

- Petit déjeuner de la MDE : la législation des stages en milieu professionnel ;
- Conférence / débat : l'évolution de l'emploi et la crise économique actuelle.

UNIFAF (OCPA)

- Les nouvelles modalités de mise en œuvre de la formation professionnelle ;
- L'outil de traitement en ligne des demandes de remboursement des formations ;
- Rencontres individuelles avec des salariés concernant des situations spécifiques de demande de formation.

Autres actions

A.G. 2010

Lundi 28 Juin

Réunions de bureau

9 réunions de 2 heures

Réunions du C.A.

7 réunions de 2 heures

Réunions D.P.

6 réunions de 1 heure

Réunions d'équipe

2 heures par semaine

Réunions de secteur

2 heures par semaine alternativement sur chaque secteur

Réunions pôle administratif

6 réunions de 2 heures, travail organisation et procédures internes

Groupe de travail « projet associatif »

Le groupe de travail concernant la refonte du projet Associatif a été engagé en Novembre 2010. Un calendrier a été mis en place fixant 1 réunion par mois, à raison de 2 heures, à compter du 22 novembre.

Pot bas Chamiers

Le déménagement du local de l'équipe du secteur de Coulounieix-Chamiers a été l'occasion pour l'Association « Le Chemin » d'associer les partenaires associatifs et institutionnels à la réalisation d'une stratégie du service de prévention spécialisée d'immersion au cœur des quartiers prioritaires de son intervention.

Démarche de rapprochement et de mutualisation des moyens avec l'Association Mosaïque

Démarche d'habilitation « prescripteur FAJ »

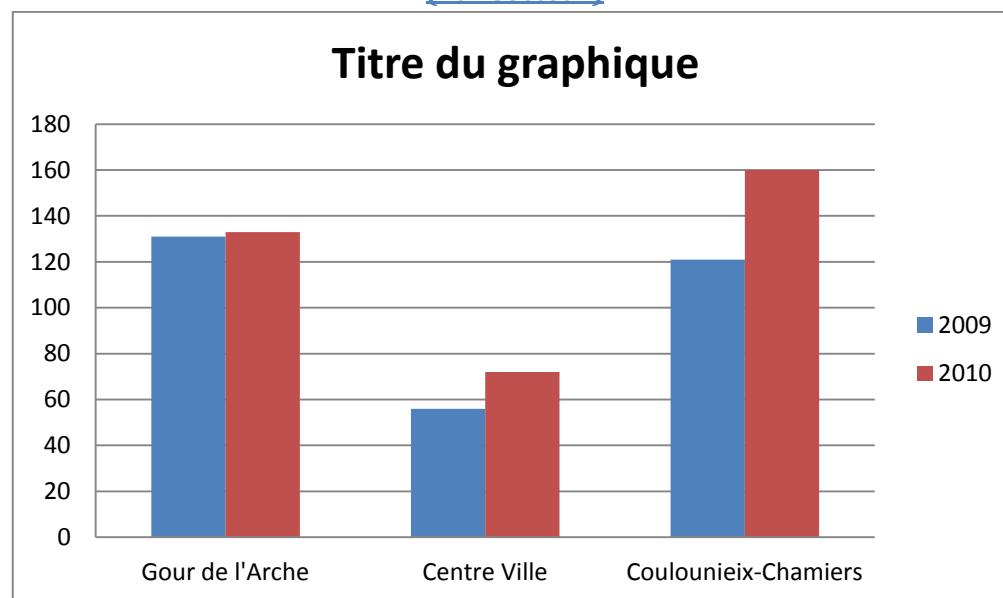
Organisation des élections professionnelles (Nov. 2010)

Les secteurs

Il est évident que la dynamique engagée par la nouvelle direction et l'engagement des professionnels de terrain dans une démarche nouvelle, ont permis d'accroître l'activité du service de prévention spécialisée de l'année, et notamment le nombre de suivis éducatifs.

Nombre de suivis Educatifs réalisés en 2009 et 2010

(Par secteur)



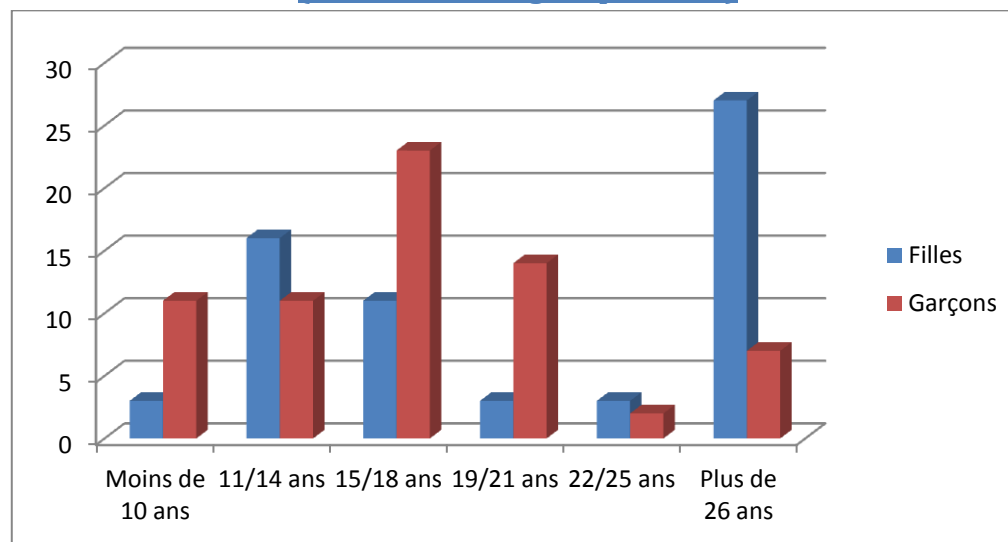
Le secteur de Coulounieix-Chamiers a également bénéficié d'une fin de disponibilité pour formation professionnelle d'une éducatrice, qui a repris son activité à temps plein.

Coulounieix-Chamiers

Ce secteur présente usuellement certaines caractéristiques propres, mais cohérentes à l'année précédente.

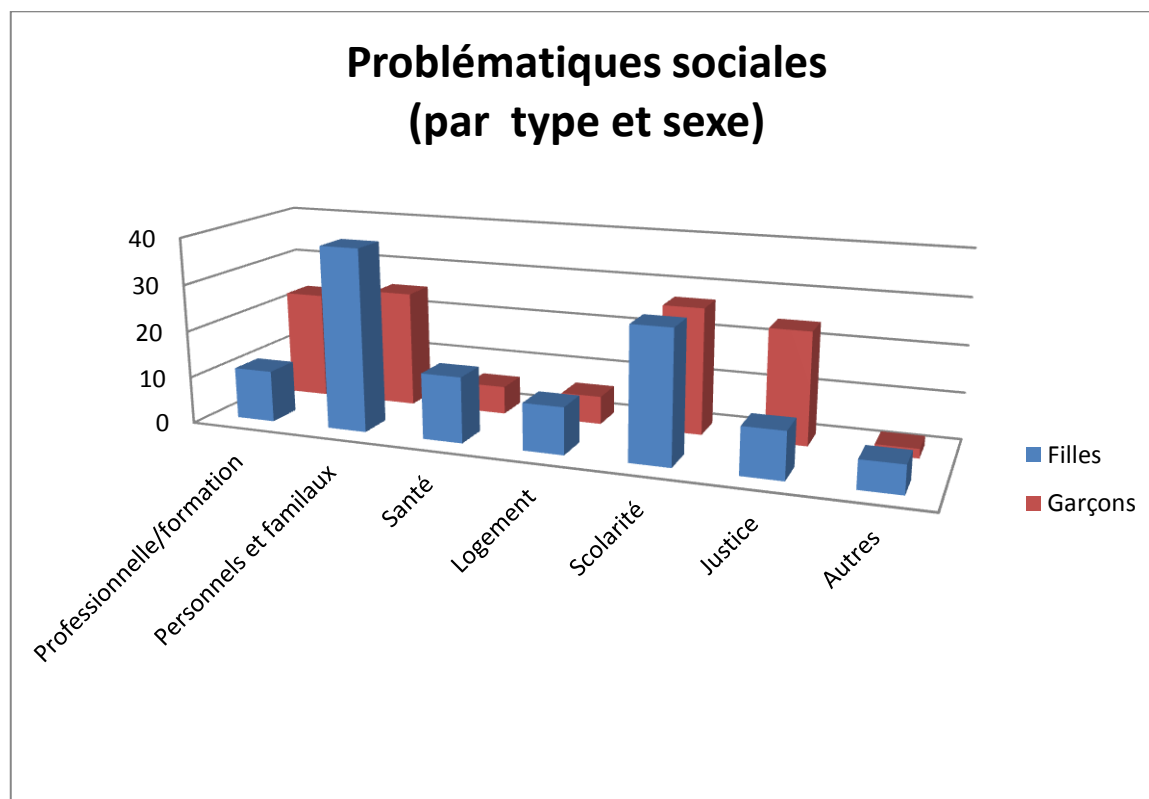
Suivis Educatifs de Coulounieix-Chamiers

(Par tranches d'âge et par sexes)



Le nombre important de jeunes filles de plus de 26 ans accompagnées par l'équipe, correspond à des jeunes mères de famille en proie à de fortes difficultés éducatives. Ce travail sur la parentalité est un socle de prévention de la protection de l'enfant.

Sur ce secteur, les problématiques sociales sont toujours aussi caractéristiques d'un quartier d'habitat social, classé en zone C.U.C.S., prioritaire de l'action publique en matière de politique de la ville.



Actions spécifiques

Ce secteur a également participé à des actions éducatives spécifiques, et à des projets territoriaux.

Dispositif P.R.E.

L'association participe activement au dispositif P.R.E. et ainsi aux réunions de coordinations (équipe) et comité de pilotage (direction). Nous sommes également signataire de la charte de confidentialité.

Projet job d'été (juin / juillet 2010)

Co construit et piloté avec le centre social de la commune, cette action a permis à plusieurs jeunes du quartier de bénéficier d'un contrat de travail pendant un mois, et ainsi de se familiariser avec les services communaux. Un accompagnement éducatif fort jalonnait la réalisation des travaux des jeunes.

Le « frichti de fatou » (Mai 2010)

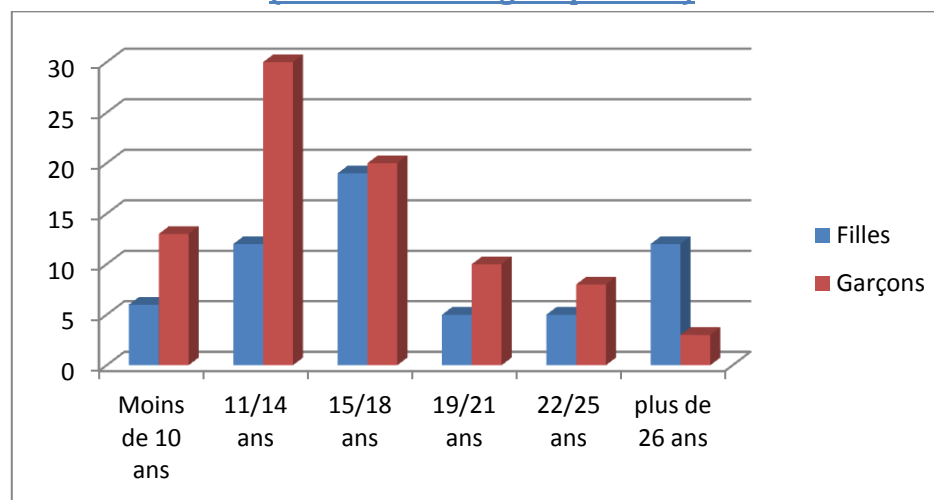
Action de sensibilisation des femmes des quartiers et notamment celles issues de l'immigration, aux problèmes de la condition féminine.

Le Gour de L'Arche

La tranche d'âge accompagnée principalement sur ce quartier correspond particulièrement au public cible de la prévention spécialisée.

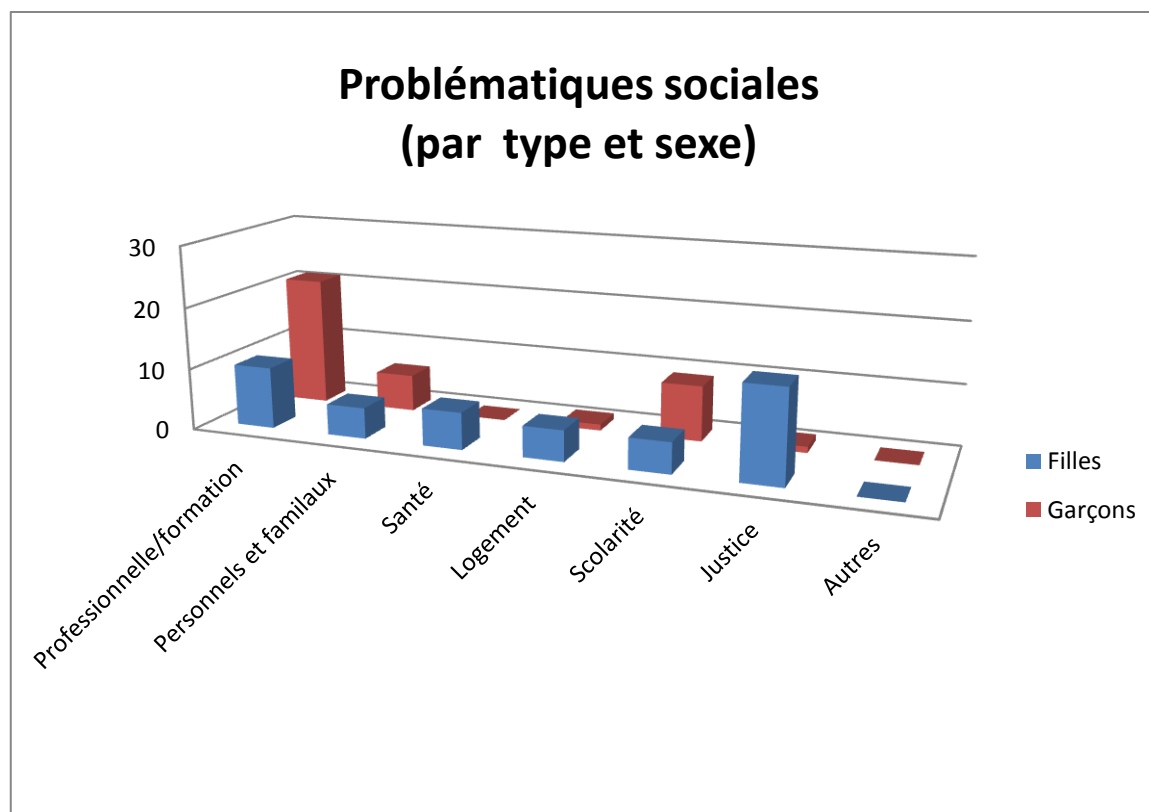
Suivis Educatifs du Gour de l'Arche

(Par tranches d'âge et par sexe)



Les jeunes de 11/14 ans et 15/18 ans représentent la quasi-totalité des accompagnements réalisés. Les jeunes de 10 ans et moins sont également une préoccupation dans l'intervention des équipes. Ces publics sont confrontés aux réalités des territoires, prenant parfois exemple sur leurs « grands frères » et pour lesquels une action de prévention permet de constituer un repère solide quand au respect des règles de vie en société.

La problématique sociale principale demeure l'emploi pour les garçons. Cet indicateur nous a conduits à engager une réflexion sur la nécessité de mettre en œuvre une politique d'insertion professionnelle en lien avec les ressources et les problématiques des populations du quartier. Ainsi, un travail de rue réalisé avec la M.D.E, la Mission Locale et le Centre Social a été engagé en fin d'année 2010. Il a pour vocation de recréer le dialogue entre les publics et les institutions, et ainsi de leur permettre de bénéficier des dispositifs qui leurs sont destinés.

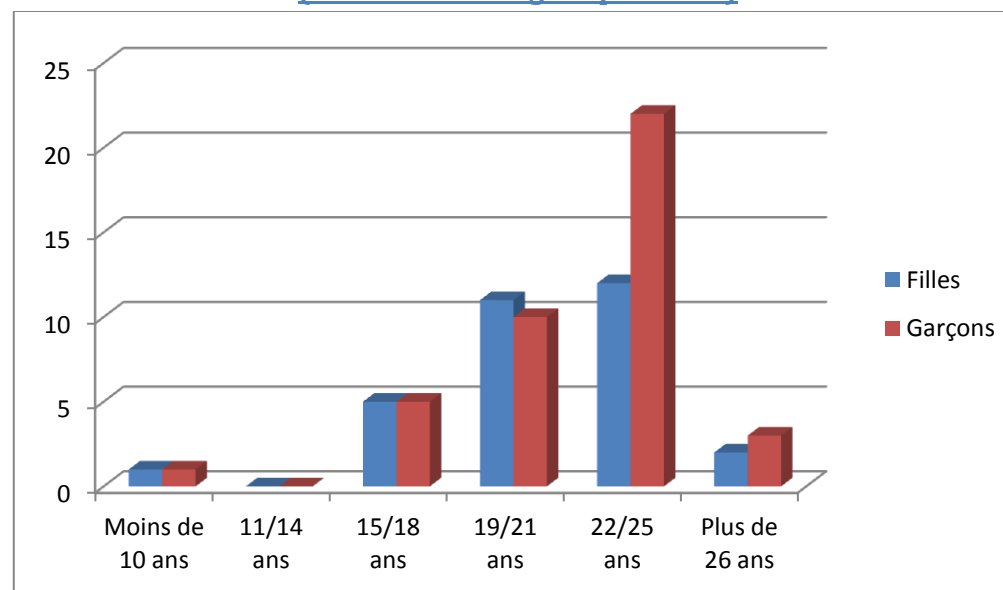


Le centre ville

Le secteur du centre ville de Périgueux engage une action de prévention spécialisée auprès d'un public différent sociologiquement des autres secteurs. La problématique prépondérante des jeunes reste leur situation de mal logement ou d'errance. Ainsi, les tranches d'âges accompagnées sont plutôt les jeunes majeurs, ayant souvent eu des parcours de prise en charge dans le secteur social et/ou médico-social.

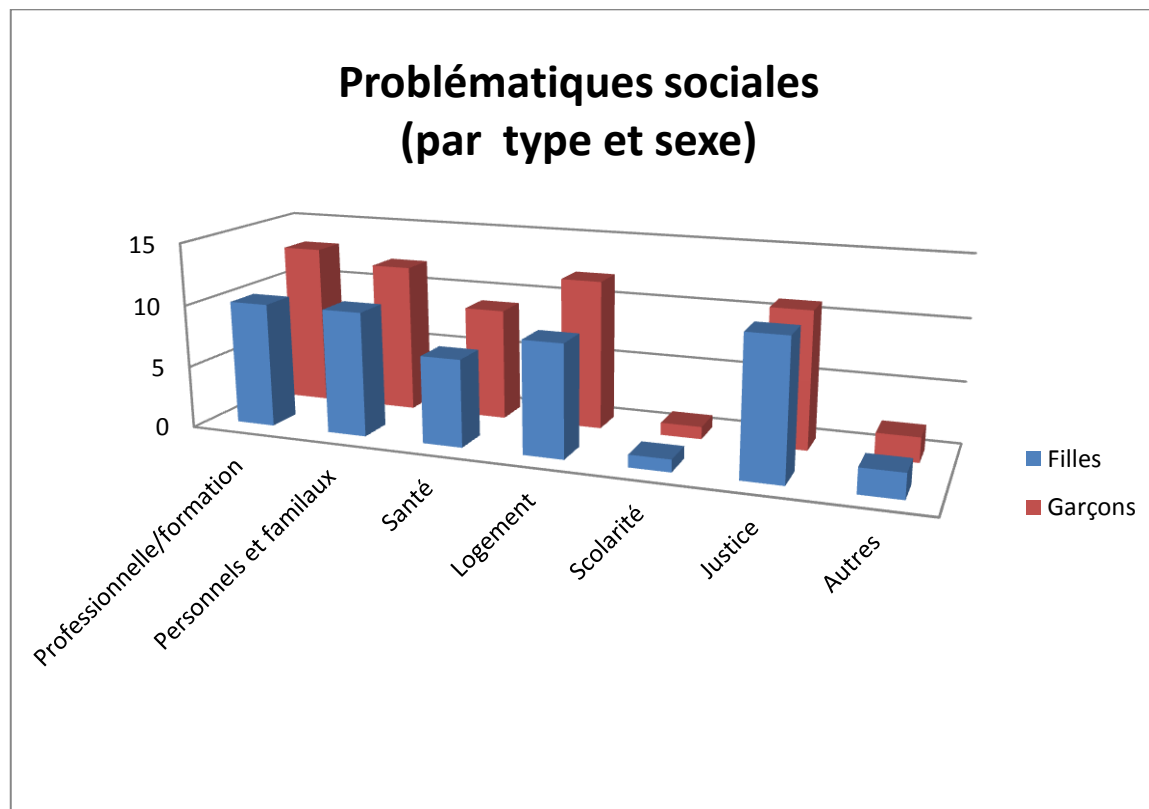
Suivis Educatifs du Centre Ville

(Par tranches d'âge et par sexes)



Ce constat amène l'Association à engager une réflexion sur la construction d'une réponse adaptée à l'échelle Départementale avec l'ensemble des acteurs de terrain concernés.

Les problématiques repérées sont de ce fait, beaucoup plus variées que sur les quartiers constitués d'habitat social. Elles balayent la quasi-totalité des items renseignés.



Il est important de préciser qu'une action de prévention spécifique des risques liés à la santé est mise en œuvre dans le cadre de la mutualisation d'un poste d'infirmière avec l'A.S.D. et financé par le P.R.A.P.S.

Inter secteur

AFAC 24 « L'atelier du goût » (Janvier 2010)

Participation à la mise en œuvre et à l'orientation de jeunes sur l'atelier organisé par l'Association AFAC 24. Réalisation d'un bilan en janvier 2010.

Etablissements scolaires

L'équipe éducative intervenant sur les 3 secteurs a tissé un partenariat de proximité avec l'ensemble des établissements d'enseignement public et privé, tels que les Lycées d'enseignement général et professionnel, les collèges et les écoles primaires

Inspection académique et service social en faveur des élèves

Des rencontres ont été mises en place avec l'inspection académique dans le cadre des parcours personnalisés au profit des jeunes accompagnés compte tenu des difficultés d'insertion dans les circuits ordinaires de scolarisation ou les risques d'exclusion temporaire ou définitive des établissements scolaires. D'autre part, des relations de partenariat ont été créées avec le service social en faveur des élèves afin de prévenir les situations d'élèves en difficulté.

Action projet'soi (Nov. / Déc. 2010)

Action mise en œuvre par la MDE de l'agglomération périgourdine dans le cadre de la politique de la ville.

Pas de quartier sans santé CODES (Août / Déc. 2010)

Le service a été associé en amont, à la réflexion menée par les professionnels du CODES, sur la pertinence de la mise en œuvre d'une action de sensibilisation des populations fragiles aux risques liés à la consommation de produits psycho-actifs.

Le service s'est associé à la construction de cette action et a apporté des amendements quant à sa réalisation. L'équipe éducative a participé activement à cette action sur les quartiers.

Action « engagement civique » (2010)

Plusieurs jeunes accompagnés par le service de prévention spécialisée ont été orientés, et ont bénéficié de cette action visant à proposer à des jeunes de les aider à financer leur permis de conduire, en contrepartie d'un engagement au sein de la protection civile comme volontaire bénévole.

« Atelier santé ville », SYCOVAP (2010)

« Bouge 2 places », C.I.J. (2010)

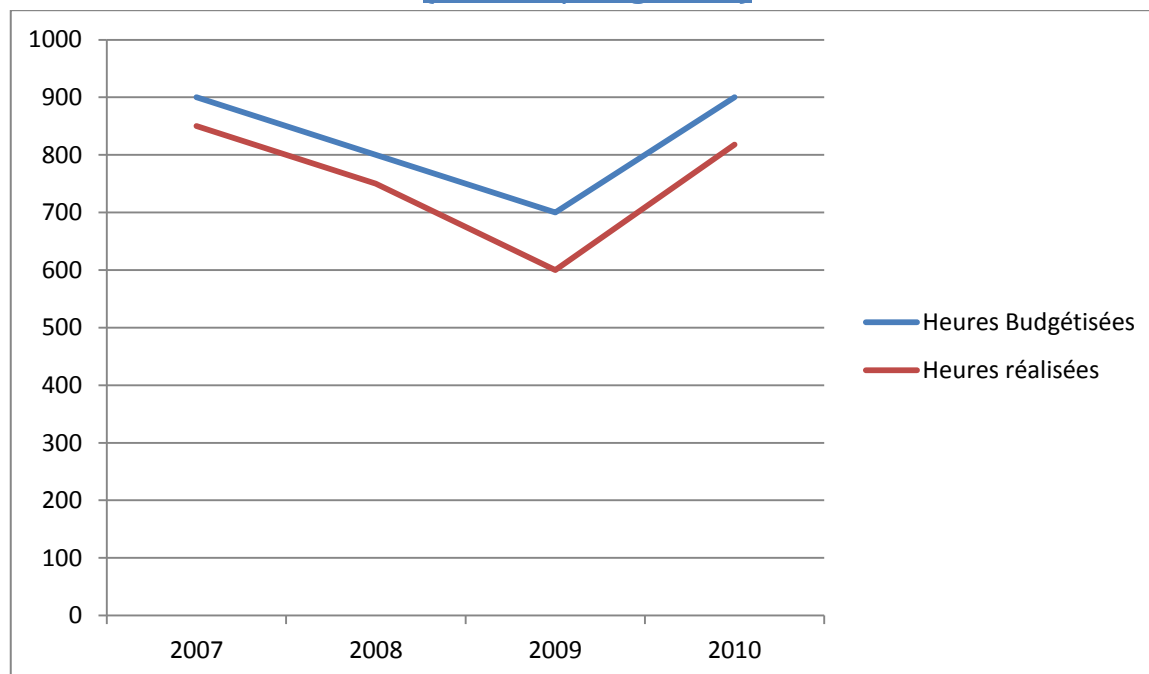
Le C.I.J. organise très régulièrement, une manifestation en faveur du public jeune de l'agglomération périgourdine, sur une place de la ville de Périgueux. Le service de prévention spécialisée s'associe à cette démarche et, dans le cadre d'une convention de partenariat, participe à l'animation de la manifestation et propose en amont, des thèmes à développer.

Les chantiers éducatifs

Réalisés par 30 jeunes issus des territoires d'habilitation de l'Association, pour un total de **818 heures**, sur les 900 budgétisées, soit un total de **12 310.90 euros**. La différence provient de l'annulation pour des raisons éducatives d'un chantier prévu initialement pour réaménagement des locaux de l'équipe du Gour de l'Arche.

Nombre d'Heures de Chantiers Educatifs

(Réalisées/Budgétisées)



Banque alimentaire 24 (nov. / déc. 2010) 140 heures

Participation à la collecte nationale avec 6 jeunes des différents secteurs d'intervention du service.

Golf public de périgueux (juillet 2010) 58 heures

Aménagement des abords du golf avec 4 jeunes du quartier du Gour de l'Arche, entre 14 et 16 ans.

Mairie de Chancelade (Juin / Juillet 2010) 133 heures

Débroussaillage d'un terrain communal avec 5 jeunes de 14 à 16 ans, issus des quartiers de Coulounieix-Chamiers et du centre ville de Périgueux.

Association « C.H.A.M. » château Mauzens et Miremont (Avril 2010) 100 heures

Débroussaillage du site et découverte de patrimoine archéologique et culturel pour 5 jeunes de 14 à 16 ans, issus du quartier de Coulounieix-Chamiers, dans le cadre d'un séjour dit « de rupture » d'une semaine.

Association « Les chalets du cœur » (Oct. 2010) 96 heures

Participation de 4 jeunes âgés de plus de 16 ans, pour l'ouverture des « chalets du cœur » pour la période hivernale 2010 / 2011.

Association « les chalets du cœur » (Avril 2010) 100 heures.

Participation à l'aménagement suite à la période hivernale des abords des « chalets du cœur » par 3 jeunes de 18 à 21 ans.

Association « Some Produkt » (juillet 2010) 29 heures.

Affichage de publicité par 1 jeune de 14 ans, concernant le déroulement d'une manifestation culturelle organisée par un comité des fêtes.

Boxing club Périgourdin (Mars 2010) 18 heures.

Promotion d'un gala de boxe pour 1 jeune de 17 ans.

Association « Le Chemin » (Avril 2010) 14 heures

Déménagement du local du service de prévention spécialisée de la cité « Pagot » vers le « Bas-Chamiers » pour 2 jeunes de 18 et 19 ans.

Association « Le Sans Réserve » et Mairie de Périgueux (Sept 2010) 230 heures

Réalisation d'une fresque sur le mur de la salle de concert amplifié le « sans réserve » par un groupe de 6 jeunes de 17 à 23 ans, en partenariat avec le club de prévention « Mosaïque » et l'Association « Nk Prod » notamment.

Mouvements de personnels

L'Association a connu une année 2010 riche en mouvement de personnels, en adaptation avec l'accroissement de l'activité et le développement de nouveaux projets.

Départ à la retraite

- Mr Gérard Delord
- Mme Lacombe, femme de ménage

Recrutement

- Melle Bouffard Magalie
- Mr Ferrer Manuel
- Mme Landelle Lydie (I.D.E.)
- Melle Mazières Laetitia

LES PROSPECTIVES

Les perspectives d'évolution pour l'année 2011 et les suivantes sont de plusieurs ordres :

En interne :

- Mise en œuvre du nouveau projet Associatif ;
- Réalisation d'un projet de service rénové, partagé et construit sur un mode participatif ;
- Engagement dans le processus d'évaluation interne et externe ;
- Construction d'outils de travail permettant aux éducateurs de bien valoriser et évaluer la « plus value » sociale de l'action de prévention spécialisée.

En externe :

- Développement du partenariat déjà engagé sur le territoire ;
- Travail de rapprochement et de mutualisation des moyens avec les autres associations de prévention spécialisée, et notamment « Mosaïque » ;
- Engagement dans la procédure d'autorisation et d'habilitation afin de renforcer l'assise juridique et pérenniser les financements du service ;
- Réaliser le déménagement du siège de l'Association pour en faire un véritable outil de développement et de promotion des valeurs Associatives.

Gageons que l'année 2011 soit l'année de toutes ces réalisations et d'un nouvel élan au service des populations en difficulté.